

ETUDE PETITE ENFANCE CCPB 2001

SOMMAIRE

II APPROCHE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET EVOLUTION :

- 1/ *Evolution globale de la population entre 1990 et 1999* p 3
- 2/ *Population des 0- 6 ans - répartition géographique* pp 4-5
- 3/ *Structures familiales - Taux de natalité* pp 5-7
- 4/ *Activité des femmes – Mobilité professionnelle* p 7
- 5/ *Perspective d'évolution des besoins* p 8

II LA SCOLARISATION DES 0-6 ANS SUR LE TERRITOIRE :

- 1/ *Organisation scolaire globale* p 9
- 2/ *L'accueil des 2-3 ans à l'école maternelle* p 10
- 3/ *Accueil péri-scolaire, cantines, projets d'aménagements* pp 10-11
- 4/ *Eléments d'analyse des besoins* pp 11-12

III MODES DE GARDES REGULIERS OU OCCASIONNELS :

- 1/ *Organisation actuelle des modes de garde* pp 13-14
- 2/ *Les mécanismes de l'offre et de la demande de garde* pp 15-17
- 3/ *L'approche parents – enfants : rappel d'expériences locales.* pp 17-18
- 4/ *Les modes d'accueil en période de congés scolaire et les loisirs des tout-petits* pp 18-19
- 5/ *Eléments de synthèse autour des modes d'accueil* p 20

IV L'ENQUETE AUPRES DES FAMILLES (juin – juillet 2002) :

- 1/ *Présentation de la démarche d'enquête – situation actuelle des ménages* pp 21 - 23
- 2/ *Les attentes exprimées* pp 23-24
- 3/ *Approche globale des résultats* p 25

Conclusion

Diagnostic stratégique :

Atout – faiblesses du territoire autour de la problématique des enfants de 0 à 6 ans

Annexes :

- Données des CLSH
- Tableau synthétique présentant les structures de la petite enfance
- Modèles d'enquêtes (enquête résidants ; enquête non-résidants)

I/ APPROCHE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET EVOLUTION :

1 / Evolution de la population entre 1990 et 1999 (RGP INSEE) :

Sur les 9 communes de la Communauté de communes du Pays de Briey (CCPB), la population est passée de **8 767 habitants en 1990** à **9 065 habitants en 1999**. (Pop SDC – INSEE).

Au total, la population de la Communauté de communes a donc augmenté de **+ 3.40 %** ce qui est relativement élevé si l'on compare ce chiffre à celui de l'arrondissement de Briey (-1.65 %) ou au département de Meurthe et Moselle (+ 0.18 %).

L'observation des soldes naturels et migratoires, fait apparaître des résultats globalement positifs sur le territoire de la CCPB avec une **évolution globale de + 298 habitants** entre 1990 et 1999.

Cette évolution est due au **solde migratoire (+ 159 habitants)** et au **solde naturel (+ 139 habitants)**.

	Population SDC* En 1999	Evolution de la population SDC entre 90 et 99	Solde naturel entre 2 RP 90/99	Solde migratoire entre 2 RP 90/99	Nombre de naissances (1990-1999)
ANOUX	287	-22 (-7.12 %)	-6	-16	16
AVRIL	579	+ 73 (+14.43 %)	36	37	63
LES BAROCHES	348	+ 36 (+11.54 %)	3	33	23
BETTAINVILLERS	155	-1 (-0.64 %)	-5	4	9
BRIEY	4 858	+ 344 (+7.62 %)	95	249	577
LANTEFONTAINE	685	-14 (-2.00 %)	26	-40	60
LUBEY	151	-22 (-12.72 %)	3	-25	13
MANCE	583	-41 (-6.57 %)	8	-49	43
MANCIEULLES	1419	-55 (-3.73 %)	-21	-34	118
TOTAL	9 065	+ 298 (+3.40%)	139	159	922

* SDC = Sans doubles comptes

Néanmoins la situation n'est pas homogène sur l'ensemble du périmètre.

Pour la période 1990-1999 :

- **Six communes ont un solde naturel positif.**
- **Quatre communes seulement ont un solde migratoire positif.**

Trois communes connaissent une forte poussée démographique : **Avril – Les Baroches - Briey**. Ces 3 communes sont également les seules à connaître un solde naturel et un solde migratoire positif.

Cette situation s'explique en particulier par une augmentation significative du nombre de logements, en particulier sur les communes d'Avril et de Briey.

Cette tendance se confirme pour la période 2000-2003 avec de nouveaux logements sur Avril, Mancieulles et Briey : En 2002, la population de la Communauté de commune peut être estimé à environ 9300 habitants et devrait dépasser les 10 000 habitants en fin 2003.

2/ Population des 0- 6 ans - répartition géographique :

- **Forte diminution des 0-4 ans entre 1990 et 1999 :**

Sur la base du recensement de 1999, la tranche d'âge des 0 – 4 ans (qui correspond aujourd'hui aux 3 - 7 ans –*population théorique*) a fortement diminué entre 1990 et 1999.

Cette baisse déjà importante entre 1982 et 1999 (- 7 %) s'est fortement accentuée entre 1990 et 1999 : **-18 ,6 % d'enfants** de cette tranche d'âge sur l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Briey (contre –10.8 % sur l'arrondissement de Briey).

Communes	0-4 ANS EN 99 <i>3 - 7 ANS EN 2002</i> en nombre			Evolution des 0-4 ans en %	Evolution des 0-4 ans en %
	1982	1990	1999	<i>82/90</i>	<i>90/99</i>
Anoux	25	16	11	-36,0	-31,3
Avril	25	33	30	32,0	-9,1
Les Baroches	13	18	21	38,5	16,7
Bettainvillers	7	7	6	0,0	-14,3
Briey	292	267	221	-8,6	-17,2
Lantéfontaine	46	29	28	-37,0	-3,4
Lubey	9	11	3	22,2	-72,7
Mance	42	27	18	-35,7	-33,3
Mancieulles	68	82	61	20,6	-25,6
TOTAL	527	490	399	-7,0	-18,6
Arrondissement de Briey (comparaison)	9515	7885	7035	-17,1	-10,8

Ce tableau permet de montrer les disparités importantes entre les communes concernant l'évolution de cette tranche d'âge. Les pourcentages sont présentés à titre indicatif, mais doivent être pris avec précaution pour les petits nombres.

La commune de **Les Baroches** constitue une exception :

Sur la période 82 – 99, sa *population 0-4 ans* est en constante progression.

Elle est la seule commune pour laquelle la population des 0-4 ans continue de progresser entre 1990 et 1999.

□ **Estimation de la population des 0-6 ans en 2002 :**

L'analyse de la pyramide des âges et les données complémentaires fournis par l'état civil permettent d'évaluer en 2002 à **610**, le nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans sur la Communauté de Communes.

- **La commune de Briey accueille 59 % des enfants de cette tranche d'âge (soit 361 enfants de 0 à 6 ans)**
- **Mancieulles vient derrière Briey avec 13 % des 0-6 ans (soit 80 enfants).**

Le graphique ci-contre, souligne l'importance démographique de Briey, tout en faisant apparaître la relative dispersion des autres 41 % de la population des 0-6 ans, entre 8 villages, dont Mancieulles représente le bourg principal.

Cette dispersion est accentuée par la structure même de plusieurs villages de la communauté de communes qui sont eux-mêmes divisés en plusieurs hameaux :

■ **Génerville / Les Baroches.**

■ **Lantéfontaine / Immonville La Malmaison (?)**

→ **Les 3 - 6 ans** sont en 1999 : **378 enfants sur les 9 communes de la C.C.P.B.**

Parmi ces enfants, 334 sont scolarisés (soit 88.35 % de la tranche d'âge.).

En 2002, sur la base de la pyramide des âges (base 99), on peut évaluer **la population des 3-6 ans à environ 360 enfants** (soit une baisse qui serait de près de 5 % de la population de cette tranche d'âge).

→ **Les 0-2 ans** sont en 1999 : **207 enfants sur les 9 communes de la CCPB.**

Concernant les 0-2 ans, une estimation sur la base de l'état civil pour les naissances en 2000, 2001 et 2002 (janvier à mai) permet une estimation assez précise de la population actuelle des 0-2 ans (base théorique hors migrations) qui serait aux alentours de **250 enfants**. (soit une augmentation sensible qui pourrait être estimée à environ 20 %).

Ces chiffres doivent être utilisés avec prudence, dans la mesure où cette augmentation est largement dû à une évolution de cette tranche d'âge sur la ville de Briey, laquelle semble connaître une mobilité importante de couples avec jeunes enfants qui sont parfois amenés à quitter rapidement la Ville faute de trouver un logement locatif sur la ville.

3/ Structures familiales - Taux de natalité :

On dénombrait en 1999 : → **1212 couples avec enfants** (0 à 24 ans) sur la CCPB .

→ **540 enfants âgés de 0 à 6 ans.**

Parmi ces enfants :

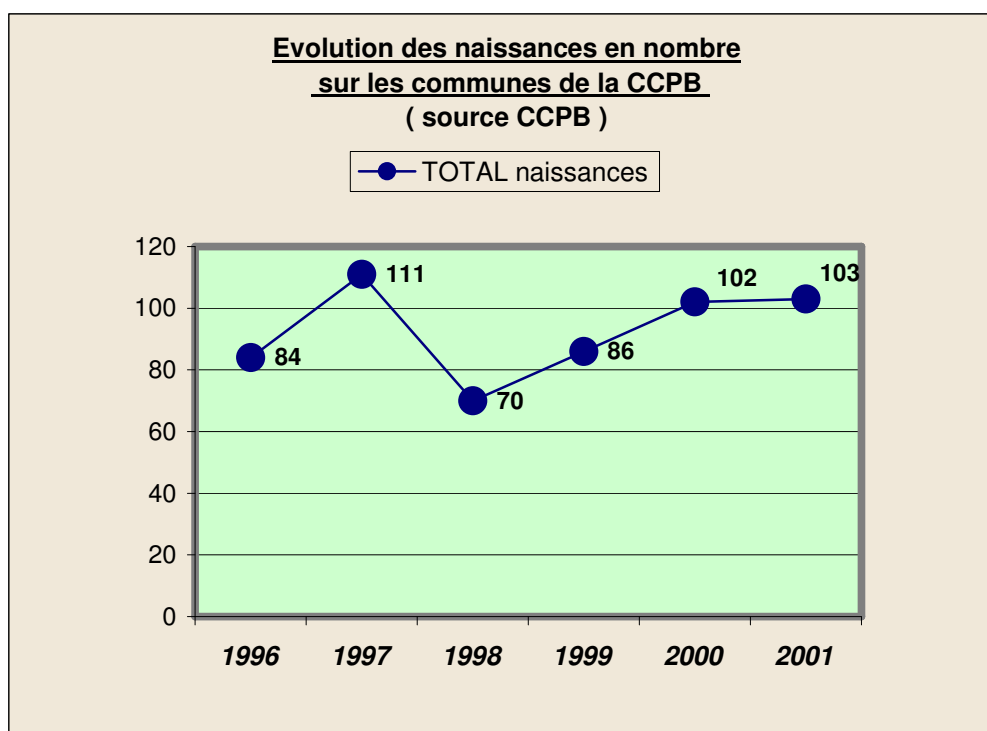
- 504 vivaient dans des familles-couples.
- 36 enfants vivaient dans des familles mono-parentales (dont 24 enfants à Briey).

Structures familiales sur la CCPB - INSEE 99

Communes	Familles - couples Nombre d'enfants de 0 à 6 ans	Familles mono-parentales Nombre d'enfants de 0 à 6 ans
Anoux	14	0
Avril	48	4
Les Baroches	24	4
Bettainvillers	8	0
Briey	260	24
Lantéfontaine	52	0
Lubey	12	0
Mance	32	0
Mancieulles	56	4
TOTAL	504	36

- **Une chute globale des taux de natalité entre les deux derniers recensements - mais une remontée du nombre des naissances depuis 2000 :**

Le nombre des naissances sur la CCPB a connu une chute en 1998, et depuis, une remontée, et une stabilisation autour d'une centaine de naissances par an.



Les taux de natalité comparés, sur les périodes 1982-90 et 1990-99, font apparaître une baisse sensible pour la période 90-99, à l'exception de 4 communes : **Avril, Briey, Lantéfontaine et Mance**, qui connaissent une diminution plus modérée.

Briey est la seule commune qui voit évoluer positivement son taux de natalité entre les deux périodes.

□ ***Difficultés sociales spécifiques - Ménages bénéficiaires du RMI :***

La population de la communauté de communes ne présente pas, à priori, de difficultés sociales majeures, mais tend cependant à évoluer avec une arrivée importante de populations nouvelles, tout spécifiquement à Briey.

La commune de Briey est confrontée en particulier à la présence de jeunes ménages qui résident de façon transitoire sur la commune, dans l'attente d'un logement locatif par exemple.

Les travailleurs sociaux signalent également des situations de surendettement de ménages souvent accédants à la propriété. Ces ménages qui travaillent, sont en apparence bien insérés, mais connaissent néanmoins une situation financière très précaire.

Le nombre de bénéficiaires du RMI , en octobre 2002, sur l'ensemble de la Communauté de Communes est de 112 personnes, dont 83 personnes à Briey et 15 à Mancieulles.

Une analyse des revenus des ménages sur la base des données des services fiscaux (CF *Diagnostic Territorial et thématique – CAL 54*) faisait apparaître en 1997 un niveau de revenu moyen imposable légèrement supérieur à la moyenne départementale.

Dans le même temps, le revenu moyen global est inférieur à la moyenne départementale, ce qui tendrait à montrer des écarts de revenus importants entre les ménages les plus aisés et les autres.

4 / *Activité des femmes – Mobilité professionnelle :*

□ ***L'activité professionnelle des femmes est en plein essor :***

Sur la communauté de communes du Pays de Briey, comme sur l'ensemble de la Lorraine , les taux d'activités des femmes ont fortement augmenté.

La moyenne des femmes de 20-39 ans en activité professionnelle a augmenté de près de 9 % et atteint un niveau sensiblement plus élevé que sur la zone d'emploi ou sur le département de Meurthe et Moselle.

Pour la tranche d'âge des 40-59 ans, l'augmentation est encore plus forte (+19.4 %), comparable à une tendance générale sur la zone d'emploi.

Sans rejoindre le taux départemental, la zone d'emploi et la CCPB sont en plein mutation, par rapport à une situation antérieure qui présentait un certain retard.

Ces indicateurs montrent un véritable changement, qui n'est pas sans conséquence sur le mode de vie des familles et celui des enfants.

Un nombre croissant de couples travaillent donc à deux. De plus, l'augmentation de l'activité des femmes de 40 à 59 ans, joue certainement un rôle dans les possibilités d'entraide ou de garde ponctuelle au sein des familles et entre parents et grands-parents (les jeunes grands-mères étant plus fréquemment actives).

Néanmoins, la tendance à un taux de chômage féminin, assez élevé sur la zone d'emploi, entraîne probablement un nombre de « situations transitoires entre période de chômage et emploi », qui peuvent aussi influencer la demande de garde d'enfants.

5 / Contexte socio-économique – Perspective d'évolution des besoins :

Après des années de difficultés économiques majeures, la zone d'emploi de Briey a connu une embellie économique et la commune offre actuellement un nombre relativement important d'emplois qui continue à progresser : 4652 emplois sur la CCPB en 1999 (pour 4171 actifs), contre 3 900 en 1990 (pour 3 300 actifs).

Cependant, une des caractéristiques du bassin d'emploi, est liée à l'importance des migrations alternantes domicile – travail.

Ceci est particulièrement vrai pour les habitants des villages qui quittent leur commune pour aller travailler sur Briey (environ le quart des actifs, sauf pour la commune d'Avril) ou sur des bassins d'emplois périphériques : de Metz, Thionville-Hayange, Batilly...voire au Luxembourg.

Ces mouvements de populations quotidiens ne sont pas sans conséquences sur les attentes des populations, en matière de services, que ce soit, sur leur lieu de résidence ou à proximité de leur lieu de travail.

La prise en compte des besoins de salariés des entreprises de la CCPB, fait partie également des aspects à prendre en compte pour imaginer quels seront les utilisateurs potentiels de futurs équipements.

Par ailleurs, l'attractivité économique du secteur est renforcée par des programmes de nouveaux logements prévu à la construction dès l'année prochaine sur Avril, Mancieulles et Briey.

Ces programmes prévoient la construction à échéance de 2 ans d'environ 200 logements neufs en accession à la propriété (maisons individuelles) et 20 logements locatifs (programme de réhabilitation).

Malgré une baisse sensible des 0-4 ans entre 1990 et 1999, et une baisse notable des taux de natalité, la Communauté de communes du Pays de Briey, connaît une évolution démographique plutôt favorable.

La construction de nouveaux programmes de logements a déjà amené une population nouvelle au cours des dernières années.

Cette tendance va se poursuivre au cours des 2 prochaines années par la production de 200 nouveaux logements.

Par ailleurs, l'augmentation de l'activité féminine et son prolongement jusqu'à l'âge de la retraite, suscite déjà de nouvelles attentes en matières de services et d'équipements pour l'enfance.

Néanmoins, des différences peuvent exister, entre les communes en forte progression démographique, et les autres communes.

En outre, la grande dispersion géographique de l'habitat, par la présence de plusieurs hameaux sur les villages, tout comme la grande étendue du ban communal de Briey , constituent l'une des caractéristiques de ce territoire.

II/ LA SCOLARISATION DES 0-6 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

1/ Organisation scolaire globale :

L'organisation scolaire des écoles maternelles et primaires, est structurée par deux regroupements pédagogiques intercommunaux et deux ententes intercommunales.

- **RPI Anoux – Mainville (Hors CCPB) – Mairy (hors CCPB)**
- **RPI Génaville – Les Baroches – Lubey – Fléville – Lixières**
- **Entente Mance – Mancieulles : accueil des enfants de Mance à l'école maternelle de Mancieulles.**
- **Entente Briey - Lantéfontaine : accueil des 2 et 3 ans à Briey.**

Par ailleurs, deux communes fonctionnent de façon autonome sans toutefois accueillir toutes les sections de classes maternelles ou élémentaires : Il s'agit des communes d'**Avril**, de **Lantéfontaine** et de **Bettainvillers**.

Bettainvillers constitue un cas particulier : en effet, l'école est constituée d'une classe unique qui limite l'accueil des maternelles aux plus grands (les enfants de 5 ans). Les autres enfants de maternelles (actuellement très peu nombreux : 9 enfants de moins de 6 ans en 2002) sont orientés sur les communes voisines (Mancieulles, Mairy ou Tucquenieux).

Les écoles maternelles sont au nombre de 3 sur l'ensemble de la Communauté de communes :

- **2 écoles maternelles à Briey (toutes sections)**
- **1 école à Génaville.**

Par ailleurs 3 communes disposent d'une école primaire avec des sections de maternelles :

- **Avril** : une section enfantine, mais qui ne peut pas accueillir d'enfants de 2 ans car les locaux scolaires ne sont pas adaptés.
- **Bettainvillers** : Fonctionne en classe unique depuis de nombreuses années, avec un accueil limité aux grandes sections de maternelles (enfants de 5 ans – règles de la Classe unique).
- **Lantéfontaine** : Accueille une grande section de maternelle dans une classe qui regroupe également des cours préparatoires et classes élémentaires 1ères années. Petites et moyennes sections de maternelles sont orientées sur Briey (école St Exupéry) - quelques enfants vont à Génaville.

Anoux scolarise les enfants de maternelles en dehors de la Communauté de Communes : à Mairy pour les plus petits et Mainville pour les enfants de 5 ans.

Au total, les enfants de sections maternelles, résidant sur la CCPB sont scolarisés sur 8 écoles différentes du territoires et hors territoire.
Les enfants de 2 ans et 3 ans peuvent être scolarisés sur 6 écoles différentes.

2 / L'accueil des 2-3 ans à l'école maternelle :

- *Les effectifs des maternelles ont connu une baisse sensible :*

	2000 - 2001	2001 - 2002	2002 - 2003
AVRIL	8	7	7
BRIEY (ST EXUPÉRY)	52	39	51
BRIEY (YVONNE IMBERT)	44	40	44
GENAVILLE – LES BAROCHES	11	14	18
MANCIEULLES	26	21	23
MAIRY	26	21	15
TOTAL PAR ANNEE SCOLAIRE	167	142	158

La tendance est à l'accueil, de plus en plus fréquent, des enfants de 2 ans à l'école maternelle.

A Briey, la Directrice de l'école St Exupéry avait souligné en 2000/2001, une certaine instabilité des effectifs en maternelles : Cette tendance peut être reliée à certaines observations concernant la situation de ménages, présents de façon transitoire, sur la Ville de Briey.

- *Les transports scolaires :*

Les transports scolaires sont organisés par le Conseil général de Meurthe et Moselle, en lien Syndicat intercommunal scolaire de Briey.

Les transports scolaire et temps liés à ces transports ne paraissent pas poser de problèmes particuliers pour les transports intercommunaux.

En revanche, le pré-diagnostic « enfance-jeunesse » réalisé en 2001 sur la commune de Briey, avait montré les difficultés de liaisons inter-quartiers, et les contraintes lourdes de transport occasionnées pour les enfants résidant sur les quartiers excentrés à l'Ouest de Briey.

Les temps de transports, en particulier pour les enfants de classes maternelles, qui ne disposent pas de cantines, peuvent entraîner jusqu'à 1h30 de temps de déplacement pour 4 trajets quotidiens.

3 / Accueil péri-scolaire et cantines - projets d'aménagement d'écoles :

- *L'accueil péri-scolaire en est encore à ses début :*

Les cantines sont encore peu nombreuses sur la Communauté de communes pour les enfants des écoles maternelles et primaires.

- **A Mance**, les enfants des écoles de Mance et Mancieulles, peuvent être accueillis à la **cantine gérée par le Foyer d'éducation populaire (FEP)** de Mance depuis septembre 2002. Cet accueil de midi, concerne à la mi-octobre 2002, 8 enfants de Mancieulles et 10 enfants de Mance.

Un transport est organisé pour les enfants de Mance ou Mancieulles scolarisé à Mancieulles : Il s'agit en particulier des enfants de classes maternelles des 2 communes et de classes élémentaires de Mancieulles.

Un accueil péri-scolaire du soir est également proposé de 16h30 à 18 heures aux enfants des 2 communes.

- **A Briey**, les enfants des classes élémentaires (école Louis Pergaud et Jacques Prévert) peuvent être accueillis au self-service de la Cité scolaire.
Les enfants des écoles maternelles, en revanche, ne bénéficient d'aucun service de cantine.

□ *Quelques projets de réorganisation ou de réaménagement de locaux scolaires*

Des changements récents ont eu lieu dans certaines écoles :

- **Mancieulles** : fusion récente entre école maternelle et élémentaire qui s'explique par la mise en place d'une expérimentation des cycles scolaires (école pilote). Les grandes section de maternelles sont maintenant scolarisés à l'école élémentaire (classe de plusieurs niveaux correspondant à un cycle d'apprentissage).

Des projets de réaménagement de locaux ou de création de nouveaux locaux scolaires sont en préparation :

- **Avril** : Projet d'agrandissement de l'école d'Avril pour l'accueil des tout-petits.
- **Briey** : Projet de création d'une nouvelle école pour remplacer l'actuelle école maternelle St Exupéry (locaux peu adaptés à l'accueil des petits).

4 / Eléments d'analyse des besoins :

□ *Le point de vue de l'éducation nationale et de la PMI*

Selon l'Inspection de l'éducation nationale (IEN Briey I), les écoles de la CCPB ne connaissent pas de problèmes importants.

Les enfants de Mancieulles connaissent un peu plus de difficultés, liées à un contexte familial moins favorisé.

A Briey , les problèmes rencontrés semblent être plutôt liés à des mouvements de populations (Familles de Briey en situation résidentielle transitoire).

Pour les services de la PMI, les indicateurs concernant les problèmes de langage repérés à l'école maternelle, ont toujours été en deçà de la moyenne départementale.(aux alentours de 10 % sur le secteur de Briey, contre 16 à 18% sur le Département).

Néanmoins, une évolution est perceptible depuis environ 2 ans, qui montre que les enfants de Briey et des communes alentours, connaissent actuellement plus fréquemment des problèmes de langage (taux de troubles actuellement aux alentours de 14-15 %).

Ces problèmes pouvant être liés à deux origines : problèmes physiologique ou problèmes liés à l'environnement familial.

□ *Eléments de synthèse :*

L'observation globale de l'organisation scolaire sur le territoire, fait apparaître une forte dissémination des effectifs scolaires, en primaire et maternelles, pour les enfants des villages de la C.C.P.B.

Cette organisation tendrait parfois à devenir problématique, lorsque les parents inscrivent leurs enfants hors des configuration de RPI ou entente intercommunales, pour des raisons de commodité familiale et de proximité géographique.

Des problèmes particuliers se posent actuellement sur le RPI de *Génaville-Les Baroches – Lubey – Fléville-Lixières*, où les enfants de Lantéfontaine s'inscrivent de plus en plus nombreux dans les écoles du RPI, sans que la commune ne fasse partie du regroupement.

La tendance à un éclatement géographique des écoles peut être analysée, selon les avantages et inconvénients qu' elle peut entraîner, en particulier pour l'accueil des 2-3 ans :

Avantages pour l'enfant et la familles

***Ecole à proximité du lieu de résidence - diminution des contraintes liées au temps de transport.
Pour les communes, maintien des écoles dans les petits villages, qui apportent une dynamique sociale importante.***

Inconvénients ou moindre avantages

Classes regroupant les petites sections de maternelles avec les moyennes et parfois les grandes. L'accueil du tout-petit ne se fait pas forcément dans un lieu parfaitement adapté à ses besoins.

Coût plus important à supporter pour les communes lors d' aménagement spécifiques pour les tout-petits.

Difficulté à organiser l'accueil péri-scolaire et la cantine.

Dans un contexte démographique dynamique, une réflexion autour de ces questions, sera sans doute nécessaire, à court terme ou moyen terme.

III/ MODES DE GARDES REGULIERS OU OCCASIONNELS DES 0-6 ANS

1/ Organisation actuelle des modes de garde :

L'absence de structures collectives sur l'ensemble du bassin d'habitat, pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans, a pour conséquence une offre concentrée sur un seul mode de garde : **le mode de garde individuel.**

Ce mode de garde s'organise autour de deux principes d'organisation et d'allocations différents pour les familles – employeurs :

- **une garde au domicile des parents** par l'embauche d'une employée de maison ou assistante maternelle : ce choix d'une garde directement au domicile des parents permet de bénéficier d'une allocation de la CAF spécifique (L'AGED). Ce mode de garde concerne un nombre restreint de familles, le plus souvent des ménages aux revenus élevés.
Pour l'année 2000, 8 ménages sur la commune de Briey percevaient cette allocation.
- **une garde au domicile d'une assistante maternelle** agréée par le Conseil Général qui ouvre des droits à l'AFEAMA (Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée). Ce mode de garde est le plus fréquent et concernait en 2000, sur la Ville de Briey uniquement, 66 enfants.

D'autres modes de gardes existent, mais non répertoriés, il s'agit d'une garde par un membre de la famille et/ ou d'une garde par une assistante maternelle qui n'est pas agréée.

Le mode de garde par l'assistante maternelle concerne plusieurs type de services :

- une garde de l'enfant à temps plein. (0-3 ans)
- une garde de l'enfant à temps partiel (0-3 ans)
- une garde de l'enfant pour un accueil péri-scolaire (0 à moins de 6 ans)

□ ***Le point de vue de la PMI : mode de garde actuels – évaluation des besoins.***

Selon le Médecin de PMI, il existe à l'échelle du TAMS de Briey un déficit important concernant les places de garde pour les tout-petits.

Cette situation entraîne des dérogations du Conseil Général (organisme de tutelle), relativement nombreuses, permettant actuellement l'extension des possibilités d'accueil de certaines assistantes maternelles, pour prendre en compte les fratries, mais aussi pour répondre à un surplus d'heures.

Ce déficit en places est particulièrement important sur la Ville de Briey.

Lorsque l'on parle de déficit en places il est question de plusieurs niveaux de problèmes :

- **Un manque concernant le nombre de places** effectivement disponibles sur le territoire concerné.
- **Un manque au niveau de la diversité des modes d'accueil** : Actuellement, il n'existe que le mode d'accueil de l'assistante maternelle, c'est à dire un mode de garde individuel.
- **Un manque concernant des accueils rapides** (accueils temporaires pour des parents de passage ou en situation professionnelle transitoire par exemple..)

Places autorisées et nombre d'assistantes maternelles sur la CCPB au 4 mars 2002
_(Données PMI en gras)

	<i>Estimation des 0-5 ANS</i>	Nombre d'assistantes maternelles	<i>Places à la journée</i>	<i>Péri- scolaire</i>	<i>Horaires particuliers</i>	Places disponibles
ANOUX	16	5	8	2	2	12
AVRIL	28	5	6	3	1	10
LES BAROCHES	25	2	4	3	0	7
BETTAINVILLERS	9	1	1	0	0	1
BRIEY	311	52	87	34	12	133
LANTEFONTAINE	29	6	11	4	0	15
LUBEY	10	1	3	0	0	3
MANCE	23	7	14	0	0	14
MANCIEULLES	63	6	10	11	2	23
TOTAL	522	85	144	57	17	218

Le mode d'accueil actuel est donc celui de l'assistante maternelle à domicile : ce mode d'accueil individuel s'organise dans certaines conditions liées à l'obtention d'un agrément pour un nombre précis de places par le Conseil Général et à la signature d'un contrat de travail.

Ce contrat de travail transforme les parents en employeurs, ce qui peut parfois poser certaines difficultés ou amener des situations délicates, voire conflictuelles.

Il est donc nécessaire de rechercher tous les moyens, pour promouvoir l'information aux familles, concernant l'embauche d'une assistante maternelle et les modalités de contractualisation.

- ***Le Relais - Assistantes maternelles (RAM) pour accompagner les relations assistantes maternelles / parents-employeurs***

La mise en place du Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Briey en juin 2000, a permis de mesurer l'importance d'une bonne information préalable des parents, et l'avantage d'un accompagnement en cas de difficultés, voire de conflits entre les parties.

Cette structure agréée par la CAF, inscrite dans le cadre du Contrat-enfance de la Ville de Briey, a permis d'instaurer un service d'accompagnement des familles souhaitant requérir les services d'une assistante maternelle.

Elle constitue un support d'information sur la réglementation en vigueur, et les contraintes liées au statut d'employeur, tout en apportant des moyens de communications et d'échanges entre les parties, en particulier lors de difficultés spécifiques.

Ce service facultatif était ouvert jusqu'à présent aux assistantes maternelles de Briey, et aux parents, recherchant un mode de garde sur la Commune de Briey. Ce service devrait bientôt s'ouvrir à l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Briey.

2/ Les mécanismes de l'offre et de la demande de garde :

Les données statistiques du RAM de Briey permettent d'avoir une bonne vision des attentes des parents et des attentes également des assistantes maternelles (ou du moins d'une partie d'entre elles).

En 2002, 38 assistantes maternelles de Briey étaient inscrites au RAM.

Les attentes analysées sur plusieurs années font apparaître quelques tendances qui paraissent se confirmer au travers des demandes pour l'année 2002.

- l'accueil de l'enfant à temps plein est inférieur à 50 %,
- l'accueil péri-scolaire constitue environ 1 / 3 des demandes,
- l'accueil occasionnel est d'environ 10 %.

Type de demande des parents par enfant auprès du Relais Assistantes Maternelles de Briey

		<i>Accueil Au moins 4 j /sem</i>	<i>Accueil temps partiel < 4 j /sem</i>	<i>Accueil péri- scolaire</i>	<i>Autre Accueil occasionnel</i>	<i>TOTAL</i>
Janvier à juin 2002	Parents Résidant à Briey	9	3	9	3	24
	Parents résidant sur les villages CCPB	1	-	2	-	3
	Parents Hors CCPB	8	2	3	1	14
	TOTAL	18	5	14	4	41
	% 2002	44 %	12 %	34 %	10 %	
	Comparaison % 2001	40 %	14 %	14 %	13 %	

L'évolution des demandes des familles, fait apparaître sur 2002, une tendance à raccourcir la durée hebdomadaire de demande d'accueil.

Ce phénomène semble en corrélation directe avec la mise en application des 35 heures, qui permet aux deux parents de s'organiser de telle façon que l'accueil à temps plein ne couvre plus que 4 jours par semaine au lieu de cinq.

Cette tendance n'est pas sans poser des problèmes économiques et parfois organisationnels aux assistantes maternelles, qui se retrouvent avec des emplois du temps « à trous » et des revenus en diminution.

L'analyse par année, des premiers contacts des parents avec le Relais, permet de dénombrer un nombre de familles demandeuses ou n'ayant pas pu trouver par elles-mêmes un mode de garde :

- **Plus de la moitié des demandes émane de ménages résidant à Briey.**
- **Près de 30 % des ménages résident hors Briey et hors des villages de la CCPB, mais seront de futurs résidents de Briey.**
- **La proportion très faible de parents demandeurs originaires des villages de la CCPB, peut s'expliquer par un déficit d'information : En effet, jusqu'à présent le R.A.M était une structure destinée aux familles de Briey.**

Parents entrés en contact avec le R.A.M (1^{ère} demande de garde).

	Parents Briey	Parents CCPB (hors Briey)	Parents Autres communes	TOTAL
Année 2000 (12 mois)	17	4	2	23
Année 2001 (12 mois)	32	10	18	60
Année 2002 (6 mois) Janvier à juin	14	2	13	29
TOTAL sur 2 ans ½	63	16	33	112
% par origine géographique	56,25 %	14,28 %	29,5 %	

- ***Les besoins en accueil ponctuel liés à des situations de passage sur la ville de Briey (un exemple : les personnes en consultation gynécologique ou en hospitalisation pour accouchement)***

Une rencontre avec la Chef de service de la Maternité à l'hôpital Maillot, a permis d'évoquer les éventuels besoins des patientes et de leur famille, lors de passages pour consultation à l'hôpital, lors de périodes d'hospitalisation.

Cette réflexion n'a pu permettre une véritable approche des besoins, mais elle a permis d'envisager leur éventualité, en prenant en compte le nombre important de familles de passages au service Maternité.

Ce seul service accueille environ 200 rendez-vous par semaine, autour des consultations prénatales, ce qui représente environ 20 000 consultations par an.

Dans de nombreux cas, les attentes peuvent être relativement longues et la présence d'enfants, relativement fréquente, pose souvent des problèmes dans l'organisation du service.

Il serait peut-être imaginable, pour certaines familles, dans le cas où la structure d'accueil serait facilement accessible, d'avoir recours très ponctuel à une structure de garde d'enfants de type halte-garderie.

Cette démonstration vaut surtout comme exemple.

Si l'on prend en compte les nombreux autres services hospitaliers mais aussi administratifs et médicaux de ville.... le recours à une structure de type halte-garderie pourrait ponctuellement concerner un certain nombre de personnes non résidentes, mais de passage sur la Ville.

Ce service, pourrait alors constituer un atout dans l'attrait même de la Ville pour les non résidents.

- ❑ ***L'expérience RISET (réseau inter-cantonal au service de l'enfance) et l'accueil occasionnel d'enfants.***

Avant la mise en place du Relais Assistantes Maternelles, une association dont le siège était situé à Briey, a travaillé pendant près de 10 ans autour des questions liées à la garde ponctuelle des enfants sur tout le secteur Briey-Jarny.

Cette expérience, reconnue comme innovante, est partie à l'origine d'une demande des agricultrices du milieu rural environnant, pour aboutir ensuite à la mise en place d'un service de garde occasionnelle pour tous les enfants mais tout particulièrement pour les mères au foyer.

Un mode de garde s'est donc créé, basé sur un service spécifique des assistantes maternelles, qui a permis de proposer une possibilité de garde occasionnelle équivalant à environ 2 à 3 heures par semaine et par adhérent. Au total, le service proposait environ 100 heures d'heures de garde par semaine pour 45 familles adhérentes.

Ce temps de garde permettait aux femmes de prendre un peu de temps pour effectuer des démarches particulières en ville, voire de s'inscrire à des activités de loisirs pour elles-mêmes. Par ailleurs, la possibilité de tester des temps de séparation d'avec l'enfant, avant l'entrée à l'école maternelle, pouvait également constituer un motif pour les familles.

Cette association qui a cessé son activité en 2000, au moment de la création du Relais Assistante maternelle, envisageait la possibilité de créer une halte – garderie collective.

Son expérience montre que des besoins existent aussi dans les ménages où la femme reste au foyer. Elle montre également certaines attentes spécifiques de femmes vivant et ou travaillant en milieu rural.

3/ L'approche parents – enfants : rappel d'expériences locales

L'approche parents-enfants constitue une autre facette de l'accueil du jeune enfant qui complète et enrichit la notion un peu limitative des services liés à la garde des enfants.

Elle permet d'éviter le cloisonnement familles / éducateurs et parfois de désamorcer les situations où les relations parents – enfants se confrontent à des difficultés particulières.

La nécessité de prendre en compte cette dimension, s'appuie tout d'abord sur l'analyse de besoins par les professionnels de la petite enfance.

Il s'agit de prendre en considération les difficultés parfois importantes ou passagères que rencontrent des parents ou des mères de familles isolées. Ceci peut être indépendant des besoins en modes de garde et peut prendre en compte plus spécifiquement les besoins de mères au foyers, mères sans emploi....

Le médecin-chef de service de la Maternité à l'Hôpital Maillot observe à travers le moment de la naissance, différents signes de difficultés potentielles qui appelleraient certaines mesures d'accompagnement à la parentalité.

Dans un contexte sociétal, où la tradition et la continuité familiale n'ont plus cours, il s'agit pour les nouveaux parents de réinventer un mode d'éducation et un certain rapport d'autorité avec leurs enfants.

Plusieurs expériences ont permis ou permettent encore de mesurer l'importance d'actions spécifiques, visant à accompagner la relation parents – enfants, et la socialisation des enfants. Ces expériences ont été jusqu'à présent peu nombreuses et n'ont encore touché qu'un nombre limité de familles :

❑ ***L'expérience du Lieu d'éveil « Les petites Pommes » :***

Cette expérience s'est construite autour d'une demande adressée aux travailleurs sociaux du Centre médico-social, par des mères de familles (isolées pour la plupart), souhaitant se retrouver régulièrement pour jouer avec leurs enfants en bas âge et permettre une socialisation des enfants. Cette expérience qui s'est déroulée sur deux ans, a permis de toucher de façon hebdomadaire, 4 à 5 mères de familles et leurs enfants.

❑ ***Les séances collectives au Relais Assistantes maternelles :***

Le Relais propose depuis sa création des moments d'échange ou des moments festifs réunissant les assistantes maternelles, les enfants et leurs parents. Ceci donne lieu à des temps de rencontres, différents de ceux qui peuvent se produire, au domicile de l'assistante maternelle. Il permet, en effet, une ouverture de l'accueil individuel vers un temps collectif qui construit aussi des liens entre la famille et la gardienne de l'enfant.

❑ ***L'expérience « Ludothèque » à Briey :***

Sous forme d'intervention ponctuelle (1 dimanche tous les 2 mois puis 1 dimanche par mois), le ludobus du « Coffre à jouets » (ludothèque associative de Metz) est intervenu pendant 2 ans, en apportant des jeux accessibles à toutes les tranches d'âge. Les enfants étaient encouragés à venir, accompagnés de leurs parents.

Chaque séance a permis de toucher au moins **200** personnes et l'expérience a montré que l'activité permettait d'intéresser toutes les tranches d'âge et favorisait également les rencontres entre populations très différentes. Un espace ludothèque pour un accueil permanent, quelques heures par semaines, est en cours de structuration sur Briey.

4 / Les modes d'accueil en période de congé – les loisirs des tout-petits :

Les Centres de loisirs sans hébergement (CLSH) s'organisent sur 3 communes de la CCPB

Deux structures organisent des accueils toute l'année :

- Le Centre de loisirs communal à Briey au centre aéré des 4 cerisiers
- Le Centre de loisirs associatif au Foyer d'éducation populaire de Mance

Une structure organise un centre aéré d'été

- Le centre de loisirs de l'association familiale des Familles rurales de Génerville – Les Baroches (AFR).

❑ ***Les CLSH du mercredi***

La Ville de Briey propose un accueil à la journée pour les 3-14 ans avec ou sans repas, de 7h30 à 17h30. En 2001/2002, le centre a accueilli 60 enfants de 3 à 14 ans, avec une moyenne de 13.44 enfants par mercredi. En 2001, 34 enfants de 3 à 5 ans ont été inscrit pour au moins un mercredi

Le FEP propose un accueil pour les 3-12 ans à la journée ou à la demi-journée avec une possibilité de repas. L'association située dans des locaux communaux au centre du village de Mance, accueille en moyenne 25 enfants par mercredis.

Les Centres de loisirs du mercredi semblent accueillir un public d'enfants habitués, dont les parents travaillent.

A Briey et à Mance, toutes les tranches d'âges sont accueillies dans une même salle, ce qui ne facilite pas toujours la tâche des animateurs. L'accueil des tout-petits âgés de 3 ans, se fait donc sans conditions spécifiques de lieu ou de modalité d'animation.

□ *Les CLSH de petites et grandes vacances*

Les CLSH de petites vacances sont organisés à Briey et à Mance, selon des modes d'organisation assez proches de ceux des mercredis et en direction des mêmes tranches d'âge. Toutes les petites vacances sont généralement couvertes.

En été, les CLSH de Briey et Mance accueillent un public plus nombreux, ce qui permet d'organiser des petits groupes par tranches d'âge. Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine et les durées d'accueil sont généralement plus longues que lors des petites vacances.

- A Briey, l'accueil d'été s'effectue à partir de 4 ans et propose un accueil durant 8 semaines. L'effectif quotidien moyen se situe au alentours de 70 enfants avec une moyenne de 22.5 enfants de 3 à 6 ans sur le mois de juillet 2002.
- A Mance, les enfants de 3 ans sont accueillis autour de groupes réunissant les 3- 6 ans, sur une période de 9 semaines. L'effectif moyen se situe aux alentours de 150 enfants par jour. Les groupe des 3-6 ans représenterait en moyenne 50 enfants par jours.
- A Génaville, l'accueil est à mi-temps sur 4 jours avec un journée complète le mercredi (jour des sorties). Les enfants de 4 à 12 ans sont accueillis durant 5 semaines. En 2002, 45 enfants se sont inscrits dont 15 enfants de 4 à 6 ans.

L'observation des CLSH, peut être d'une grande utilité pour comprendre les besoins en accueil temporaires d'enfants, généralement pour des raisons professionnelles.

A Briey, une étude approfondie de l'évolution des effectifs inscrits et des journées – enfants, avait permis de détecter une utilisation du CLSH comme un mode de garde très ponctuel du tout-petit.

Par ailleurs, les fonctionnements actuels relativement cloisonnés, n'ont pas encore suscité une recherche de complémentarité, par exemple autour du public des 3- 6 ans.

Chaque CLSH, gère donc actuellement une grande mixité d'âges, sans pouvoir mettre en place des conditions plus spécifiquement adaptées à cette tranche d'âge.

□ *Les loisirs spécialisés pour les 0-6 ans :*

Actuellement, une offre d'activité de loisirs spécialisé existe essentiellement à Briey et à Génaville-les Baroches.

A Briey, c'est le Centre Lino Ventura qui propose des activités d'éveil musical et d'initiation à la danse (dès 4 ans), ainsi qu'une baby-school pour l'initiation à l'anglais .

A Génaville-Les Baroches (AFR) , une petite école de musique accueille des enfants dès 5 ans et une activité danse est en redémarrage à la rentrée 2002 pour les 4-8 ans.

Au niveau sportif, La Gymnastique briotine et le Club de tennis de Briey, proposent des activités d'éveil corporel et de mini-tennis pour les moins de 6 ans.

5 / *Éléments de synthèse autour des modes d'accueil*

Les besoins en garde d'enfants sont prégnants et particulièrement sur la Ville de Briey.

Les réponses sont actuellement limitée à un seul mode de garde : la garde individuelle par les assistantes maternelles employées par les parents.

Le Relais Assistante Maternelle de Briey contribue depuis 2 ans à faciliter les relations parents-employeurs et assistantes – maternelle, et à mettre en relation l'offre et la demande locales.

Ceci permet d'observer l'évolution des demandes et de noter une tendance à des demandes de gardes à temps partiel sur 4 jours. Tendance qui semble pouvoir être corrélée, avec la mise en place des 35 heures. L'augmentation forte de la demande d'accueil péri-scolaire s'observe également sur les 6 premiers mois de l'année 2002.

D'autres besoins pourraient être évalués autour des services administratifs ou hospitaliers de Briey. L'exemple du service maternité, montre que des besoins en accueil très temporaire d'enfants existent de façon latente.

D'autres modes d'accueil, tels que les centres de loisirs, sont confrontés également à des besoins de garde des tout-petits, en particulier le mercredi. Les structures d'accueil du territoire sont actuellement ouvertes sur des tranches d'âges relativement larges, qui ne permettent pas d'apporter un réponse spécifique aux enfants de 3 ans(encadrement, locaux d'animation).

L'approche parent – enfant, différente du mode de garde, semble devoir s'inscrire dans la réflexion concernant une nouvelle offre d'accueil des jeunes enfants.

Elle peut permettre, en effet, de travailler dans un objectif d'épanouissement de l'enfant , tout en s'inscrivant dans une perspective large de prévention et de construction de liens favorables, à l'ensemble de la famille, et donc à l'enfant lui-même.

IV L'ENQUETE AUPRES DES FAMILLES : EXPRESSION DES ATTENTES DES FAMILLES (juin – juillet 2002) :

1/ Présentation de la démarche d'enquête - situation actuelle des ménages :

□ *Modalités de l'enquête :*

Une enquête auprès des ménages résidant sur la Communauté de Communes du Pays de Briey, a été lancée à la mi-juin 2002 pour connaître les besoins en matière d'accueil des enfants de 0 à moins de 6 ans sur le territoire.

Cette enquête a été transmise par voie postale aux différents ménages :

La CAF de Meurthe et Moselle a pris en charge l'envoi du questionnaire aux différents ménages allocataires des prestations familiales pour des enfants âgés de 0 à 6 ans.

470 ménages ont donc été destinataires de cette enquête.

Au 30 juillet, **143 réponses** avaient été obtenues, ce qui représente un taux de réponse de 30.42 %, ce qui est un bon résultat pour un questionnaire postal.

Parmi les ménages qui ont répondu :

- **135 ménages résidaient bien sur le territoire de la Communauté de communes et l'ont confirmé dans le questionnaire.**
- **4 ménages résident actuellement hors du territoire CCPB : dont 1 réponse n'a pu être traitée pour des raisons d'ambiguïté dans l'interprétation des questions.**
- **5 ménages n'ont pas précisé leur lieu de résidence : dont 1 réponse n'a pu être traitée pour des raisons d'ambiguïté dans l'interprétation des questions.**

Soit au total, 141 réponses ont bien été traitées, dont 135 concernant bien les résidents actuels de la Communauté de Communes.

Les réponses concernant les 6 questionnaires hors CCPB sont traitées à part, avec les 7 réponses obtenues dans le cadre d'un contact auprès des salariés de Briey .

- ###### □ *Caractéristiques des ménages qui ont répondu à l'enquête-résidents et situation actuelle des modes de garde utilisés.*

Les ménages qui ont répondu à l'enquête ont les principales caractéristiques suivantes :

- **128 ménages sont des couples**
- **13 ménages sont mono-parentaux.**

Ces ménages concernent 188 enfants de 0 à 6 ans dont 122 ont moins de 3 ans au moment de l'enquête, c'est-à-dire au 30 juillet 2002.

12 enfants à naître, doivent être ajoutés aux 188 enfants, soit un total de 200 enfants concernés.

Si l'on compare ces chiffres aux effectifs des 0-6 ans du territoire (effectifs estimés en 2002), on peut dire que les familles qui ont répondu, concernent **36 % des enfants vivant actuellement sur le territoire.**

Les ménages qui ont répondu à l'enquête-résidents, se répartissent ainsi sur les 9 communes de la C.C.P.B :

Classement par nombre de réponses :

- BRIEY : 83 ménages
- MANCIEULLES : 11 ménages
- AVRIL : 12 ménages.
- LANTEFONTAINE / IMMONVILLE : 10 ménages.
- GENAVILLE / LES BAROCHES : 7 ménages
- MANCE : 6 ménages.
- LUBEY : 4 Ménages.
- BETTAINVILLERS : 1 ménage.

Remarque : Lantéfontaine semble avoir un peu moins répondu que les autres communes.

Les modes de garde utilisés actuellement par ces différents ménages sont les suivants :

➤ **Pour l'accueil des 0-3 ans**

79 ménages (pour 92 enfants concernés) ont répondu qu'ils avaient recours à un mode d'accueil régulier

à temps plein : 43 (soit 51 % des réponses)

à temps partiel : 22 (soit 26 % des réponses)

moins de 3 demi-journées par semaine : 19 (soit 23 % des réponses).

Assistante maternelle agréée : 56 (soit 63 % des réponses)

Membre de la famille : 25 (soit 28 % des réponses)

Personne intervenant au domicile : 2 (soit 2,24 % des réponses)

moins de 3 demi-journées par semaine : 19 (soit 23 % des réponses).

➤ **Pour l'accueil des 2-6 ans (enfants scolarisés)**

41 ménages (pour 49 enfants concernés) ont répondu qu'ils avaient recours à un mode de garde péri-scolaire :

Assistante maternelle agréée : 33 (soit 73,3 % des réponses)

Membre de la famille : 10 (soit 22,2 % des réponses)

Personne intervenant au domicile : 1 (soit 2,2 % des réponses)

Garderie péri-scolaire : 1 (2.2 %)

➤ **Pour l'accueil des 3-6 ans en CLSH**

31 ménages inscrivent leurs enfants en CLSH dont 17 de façon régulière. La participation aux CLSH concerne le plus souvent les vacances scolaire (62 % des réponses).

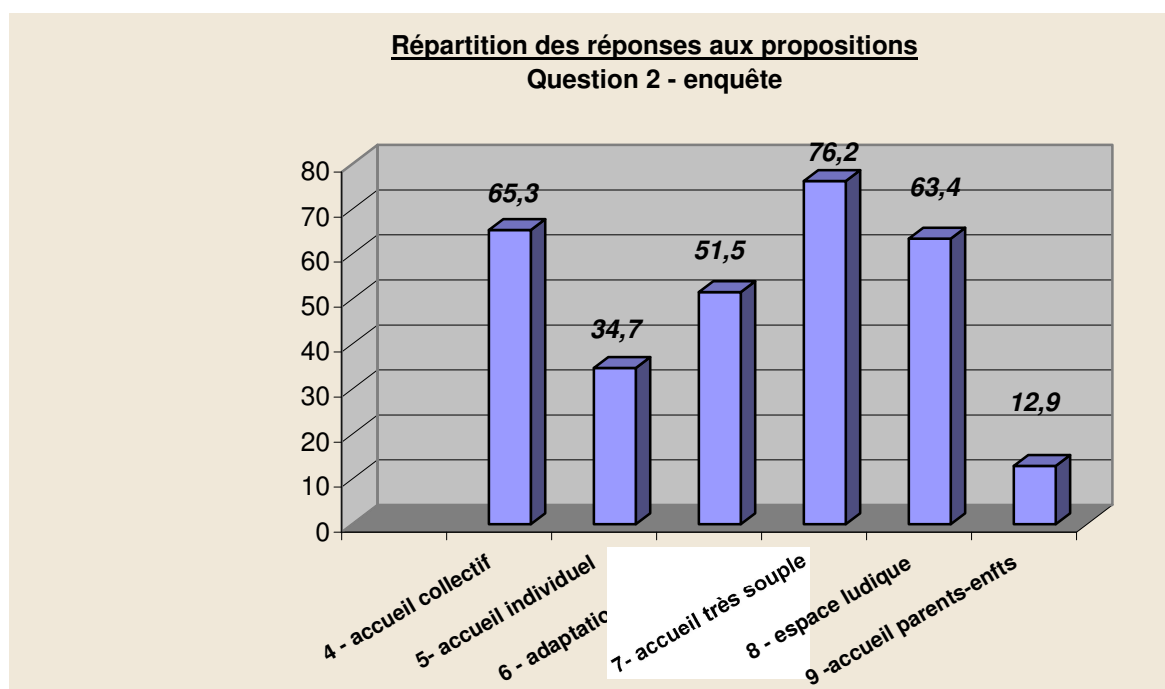
Ces réponses confirment l'importance des assistantes maternelles dans toutes les formes de garde et encore plus fortement pour ce qui concerne l'accueil péri-scolaire. La famille joue un rôle important, tout particulièrement pour la garde des tout-petits. Les employées à domicile représentent, en revanche, un mode de garde tout à fait marginal.

L'accueil à temps partiel des 0-3 ans représente un quart des situations de garde actuelles. L'accueil représentant moins de 3 demi-journées par semaine représente un autre quart de ces recours à un mode de garde.

2/ Les attentes exprimées :

A la question 2a :

« **Quels sont souhait pour l'accueil de vos enfants ? – Quel type d'équipement serait le mieux adapté pour vos enfants âgés de 0 à 3 ans ?** » ,



A cette question, il était possible de cocher plusieurs réponses :

95 ménages - résidents ont répondu à la question (voir tableau A – ci-contre) et **6 non résidents** étaient concernés par cette question, soit au total **101 ménages**.

L'analyse des réponses, montre que trois réponses ont été choisies à + de 60 % :

→ « **Une structure d'accueil très souple pour une à plusieurs heures par semaine et à laquelle vous pourriez recourir en fonction de vos besoins** » : **76.2 % de réponses**

→ « **Une structure où votre enfant serait accueilli régulièrement en collectif avec d'autres enfants** » (crèche collective – halte – garderie) : **65.3 % des réponses**

→ « **Une structure où vous pourriez venir avec votre enfant pour découvrir des jeux et faire la connaissance d'autres enfants et d'autres parents** » (ludothèque) : **62.4 % des réponses**

Ces réponses ont été complétées par les réponses apportées par quelques non – résidents, qui sont intéressés par un mode d'accueil sur la commune de Briey

Ces réponses confirment la tendance de l'enquête-résidents (voir tableau ci-contre).

A la question 2b :

Suite aux réponses à la question 2a, les ménages enquêtés étaient invités à donner des informations précises sur leurs enfants qui pourraient être concernés par cette future structure d'accueil.

Le tableau ci-dessous, doit être perçu comme une estimation large des besoins et qui ne correspond encore pas à une réalité précise de l'équipement.

Ces chiffres soulignent, l'importance des enfants qui seraient concernés par un accueil régulier à temps plein ou partiel (chiffres pour 2003).

Ils permettent également de se représenter les besoins potentiels en garde plus occasionnelle.

L'accueil occasionnel peut être complémentaire de l'accueil régulier, et concerner, pour partie, les mêmes enfants.

	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	< 1 an	TOTAL
Accueil régulier Temps plein ou temps partiel (+ de 3 demi-journées /sem)	10	22	23	17	3	75 enfants
Accueil occasionnel (< 3 demi-j /sem)	11	17	16	10	0	54 enfants

La commune où pourrait se situer la structure est la commune de Briey pour 90 ménages résidents sur la CCPB, 8 ménages envisagent Briey ou leur commune de résidence, 15 ménages n'envisagent que leur commune de résidence :

Il s'agit de : **Avril : 6 réponses - Mancieulles : 5 – Mance : 2 – Lubey , Lantéfontaine : 1**

A la question 2e :

Concernant les besoins des enfants scolarisés (2-6 ans), les ménages sont unanimes :

→ **100 % des réponses concernent l'accueil péri-scolaire et la cantine.**

(soit 47 ménages sur 47) - 10 ménages ont évoqué un besoin d'accueil « matin – midi – soir », 8 ménages ont évoqué un besoin d'accueil 2 fois par jour.
Le besoin de cantine a midi a été fréquemment évoqué.

→ **74.5 % des réponses concernent un accueil ponctuel souple (de type halte –garderie)**

→ **72.3 % des réponses concernent l'accueil en centre de loisirs**

→ **40.4 % des réponses concernent l'accueil hors temps scolaire parents-enfants (type ludothèque)**

3 / Approche globale des résultats :

L'enquête – résident et la tentative d'enquête auprès des non –résidents constituent un angle complémentaire de l'approche du diagnostic local.

Il faut cependant souligner ses limites, dans la mesure où les questions peuvent toujours induire les réponses, et où les ménages ne sont pas forcément certains de ce qui motivera leur choix demain.

Ceci n'enlève rien à l'intérêt de cette consultation, mais doit plutôt mettre en garde contre une tentation possible d'extrapolation de ses résultats.

Les ménages qui ont répondu, ont actuellement massivement recours aux services des assistantes maternelles et le fait de répondre au questionnaire ne les engageait pas à renoncer à ce service. Le faudrait-il d'ailleurs ?

Pour les 0-3 ans

Il importe surtout d'observer les tendances qui font rechercher des modes de gardes très souples et modulables, et privilégiant ce qui n'existe pas encore sur le territoire, l'accueil collectif.

Dans le même temps, un lieu de convivialité et d'échanges parents – enfants autour d'activités ludiques est également fortement souhaité. Il n'est pas inutile de souligner également que près de 13 % des parents, concerné par un mode d'accueil pour les 0-3 ans, se sont dit intéressé par un lieu apportant une aide aux parents.

Pour les 3-6 ans

L'accueil péri-scolaire est une préoccupation essentielle. L'accueil souple de type halte-garderie et l'accueil en CLSH sont aussi très fortement souhaités.

La ligne de partage entre ces deux accueils pourtant différents, n'est pas si évidente , en particulier pour les plus jeunes (3 ans).

Une interrogation se pose pour les enfants de 3 ans, autour de l'offre actuelle des CLSH, en particulier pour l'accueil des mercredis à Mance et à Briey.

Cette forme d'accueil ne relèverait-elle pas plutôt d'une structure spécifique, avec des locaux et un encadrement mieux adapté à cet âge-là ?

Au total, la ligne de partage entre différents modes d'accueil et les priorités pour le territoire du Pays de Briey restent à définir puis à construire.

Conclusion

Dans un contexte local encore empreint d'un passé industriel et minier et qui a connu une profonde crise durant les années 70 à 90, la Communauté de communes du Pays de Briey semble bénéficier d'une situation économique globalement favorable et qui la rend plutôt attractive.

La CCPB connaît en effet depuis 1990, une évolution démographique positive, due en partie à l'arrivée de populations nouvelles, tant sur Briey, que sur certains villages de la Communauté.

La situation et la taille des communes n'est cependant pas homogène, ce qui ne facilite pas forcément l'approche d'une thématique telle que celle de la petite enfance : 7 communes, en effet, ont moins de 40 enfants de 0 à moins de 6 ans résidant sur leur communes ; tandis que Mancieulles en a plus de 60 et que Briey dépasse les 300 enfants de cette tranche d'âge.

L'importance de Briey, sous-préfecture, ville administrative, lieu de travail et d'accueil de nombreux effectifs scolaires, ne signifie pas obligatoirement que tout doit se concentrer sur son territoire.

Elle pose cependant la question de la répartition des moyens et de la cohérence territoriale, sachant que les modes de vie tendent vers une mobilité géographique de plus en plus grande des habitants et que l'offre de services « combinés » peut constituer un véritable atout pour développer l'attrait d'une Ville.

Concernant les 0 - 6 ans, il s'agit, tout d'abord, de souligner la particularité de cette tranche d'âge, et l'attention toute spécifique qui doit lui être portée.

Le développement rapide du travail féminin, l'éloignement des lieux de travail, l'évolution rapide des conditions de vie amènent à la prise en compte de nouveaux besoins.

Ces besoins ne se situent pas uniquement au niveau de la création de services, au sens strict, mais bien dans une mise en synergie, plus systématique et plus efficace de différents moyens à l'échelle du territoire.

Les tâtonnements et réflexions actuels, autour de la création d'une cantine à Mance, en sont une preuve tangible, tout comme le travail engagé à Briey autour d'un Relais Assistante maternelle ou celui autour d'un projet éducatif local .

La garde des enfants pose actuellement une question majeure, dans la mesure où, l'offre existante est objectivement uniforme et insuffisante en nombre de places offertes. Ce manque dépasse d'ailleurs largement le périmètre de la CCPB, pour s'inscrire dans une pénurie bien plus large, sur l'Arrondissement de Briey tout entier.

L'enquête auprès des résidents, semble vouloir confirmer ces besoins, tout en n'apportant aucune solution toute faite. Si la halte-garderie semble, à la fin de ce travail de diagnostic, constituer une piste sérieuse pour la création d'un futur équipement, elle ne peut être l'unique solution face à la diversité des situations familiales locales et des autres attentes, très qualitatives, autour de lieux de socialisation et de rencontres entre parents et enfants.

La construction d'un nouvel équipement, pour promouvoir une ou plusieurs formes d'accueil collectif du petit enfant, paraît néanmoins souhaitable, et sa localisation sur Briey, presque évidente.

Pourtant, créer un nouvel équipement ne peut devenir l'unique objectif, mais une partie d'un tout, qui se joue également à l'échelon des villages, dans le maintien d'une capacité à garder un lien, et une proximité sociale, au-delà de la prestation d'un service de garde d'enfant, au sens strict.

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LES 9 COMMUNES DE LA CCPB

Estimation des effectifs 2002 :

250 enfants âgés de 0 à 2 ans dont 155 à Briey soit 62 %, et 25 à Mancieulles soit 10 %
272 enfants âgés de 3 à 5 ans dont 156 à Briey soit 57 % et 38 à Mancieulles soit 14 %.

Effectifs scolaires en maternelles - rentrée 2002 :

333 enfants scolarisés en Maternelle sur le territoire de la CCPB (8 écoles)

□ Mode de garde des 0-3 ans

Points faibles	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de diversité dans l'offre de garde : Accueil uniquement individuel Pas de mode d'accueil occasionnel Pas de mode d'accueil adapté à des besoins temporaires pour les résidents CCPB et pour les personnes présentes en journée sur Briey. • Nombre de places de garde globalement insuffisant d'où des extensions par dérogation pour répondre à un surplus d'heures 218 places chez les Assistantes maternelles dont 144 places à la journée dont 57 places en péri-scolaire. Dont 17 places en horaires particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne implantation des assistantes maternelles et souplesse du mode d'accueil 85 assistantes maternelles agréées en mars 2002 ✓ Soutien du Relais- Assistantes maternelles aux Assistantes maternelles et aux parents <ul style="list-style-type: none"> - Aspects juridiques - Responsabilité d'employeurs (parents) - Accompagnement en cas de problèmes autour du contrat de travail. - Information sur les besoins de l'enfant et temps de rencontre.

□ Accueil pré-scolaire (2-5 ans)

Points faibles	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Dispersion des lieux d'accueil scolaires en maternelle : Seules les écoles de Briey et Mancieulles disposent de sections spécifiques pour l'accueil des 2/3 ans. • Contraintes du transport scolaire pour les petits à Briey 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Scolarisation proche des lieux de résidence avec peu de contraintes de déplacements. ✓ Les écoles continuent à exister dans les villages.

□ Accueil péri-scolaire (3-6 ans)

Points faibles	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Garderies péri-scolaires peu nombreuses. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'accueil péri-scolaire repose sur les assistantes maternelles. ✓ Sur Mance : accueil péri-scolaire midi et soir des enfants des écoles de Mance et Mancieulles.

□ Accueil parents - enfants (0-6 ans)

Points faibles	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du groupe d'éveil des « petites pommes » pour mères en difficulté à Briey. • Actuellement aucun espace ou temps de socialisation spécifique parents – enfants et adapté aux petits. : Pas de lieu à proposer par les professionnels aux parents inquiets ou en difficulté. • Constat global de difficultés croissantes autour de la parentalité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expérience positive et fortement mobilisatrice des animations ludothèque à Briey. <p>Accueil permanent depuis septembre les mardis soir et certains dimanches à Briey-en-Forêt.</p>

□ Accueil en CLSH

Points faibles	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Aucune structure d'accueil ne dispose de locaux adaptés à l'accueil des petits. • L'accueil des mercredis à Briey et à Mance propose un accueil mixte dans une seule salle pour les 3-12 ans : mode d'accueil non adapté aux 3 ans. • Pas d'harmonisation des tarifs, ni recherche de complémentarité des plannings d'intervention ou des contenus pédagogiques : D'où, mise en concurrence systématique des différentes offres de CLSH sur la CCPB. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre d'accueil les mercredis, petites vacances et grandes vacances <p>3 structures d'accueil et 3 sites d'accueil sur la CCPB : Briey, Mance, Génerville.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre d'accueil qui cherche à développer une souplesse autour de la journée : <p>Avec ou sans repas – accueil à la demi-journée - adaptation des horaires en fonction des attentes des parents</p>